

**Association  
Val d'Europe LGBT and Friends**

**Renseignements sur :**



Val d'Europe LGBT and Friends

**ou**



<http://lgbtvaldeurop.wixsite.com/andfriends>



Siège Social : 19, cours de l'Elbe - 77700 SERRIS

Mail : [vdelgbtandfriends@gmail.com](mailto:vdelgbtandfriends@gmail.com) - Téléphone : 06.08.34.26.04

<http://valdeuropeigbt.wix.com/andfriends>

Association déclarée à la sous préfecture de Meaux

sous le N° W771011948 - N° de Siret 804 133 940 00010 – Aorément Préfectoral JEP N°7718616J

**Association  
Val d'Europe LGBT and Friends**

**Prévenir l'homophobie**

**Le rôle de l'école**

## Le rôle de l'école...

### ➤ Préambule

- À l'école, des élèves ou des personnels peuvent, en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle, être victimes d'homophobie.
- Celle-ci se manifeste par des comportements à caractère discriminatoire, voire des violences, qui tombent sous le coup de la loi (articles L 225-1 et 132-77 du code pénal).
- En 2015, le sujet de l'homophobie a été explicitement libellé dans les programmes d'enseignement moral et civique.
- Conjointement, l'institution d'un parcours citoyen de l'élève permet d'inscrire toutes les actions de prévention et de lutte contre les discriminations, notamment homophobes, dans le cadre de la transmission et du partage des valeurs de la République.

## Service d'écoute...

- un service d'écoute et d'aide à distance, anonyme et confidentiel, accessible à la fois par téléphone :

**0 810 20 30 40 ou 01 58 91 12 92**  
**et par courrier électronique.**

- Ce service, géré par SIS-association, association bénéficiant d'un agrément national au titre des actions éducatives complémentaires de l'enseignement public, **s'adresse à la fois aux élèves, à leurs proches et aux personnels, autant que de besoin.**
- Il est **animé par des adultes professionnellement formés à l'écoute et au conseil**, qui agissent dans le **respect de l'individu, sans jugement moral, de manière anonyme et confidentielle** et qui sont également en mesure, si nécessaire, **d'orienter la personne qui les sollicite vers les structures adaptées à chaque situation** (référé harcèlement dans les académies et les départements, structures de soutien psychologique ou médical, structures d'hébergement d'urgence, etc.).

**Association**  
**Val d'Europe LGBT and Friends**

**Nous espérons que ces explications**  
**vous auront été des plus utiles**

## Le rôle de l'école...

### ➤ Texte de référence...

- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Une refondation pour la réussite éducative de tous
- Circulaire de rentrée 2017
- Une prise en charge interministérielle de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, via la DILCRAH (délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) a conféré un rôle central à l'éducation et à la formation : il est plus que jamais nécessaire d'en assurer l'effectivité au sein de l'École. .
- Le parcours citoyen de l'élève
- Un parcours pour la transmission des valeurs de la République, de l'école élémentaire à la terminale.
- Circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- Citoyenneté, prévention de la violence, éducation à la santé et à la sexualité : orientations générales.
- Circulaire n° 2016-114 du 10 juillet 2016
- Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL), le CVL est le lieu où les élèves de lycée sont associés aux décisions de l'établissement. Les élu-e-s y représentent les élèves de leur établissement.
- L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées
- Prévention du sexisme, de l'homophobie, etc.
- Circulaire n°2003-027 du 17 février 2003
- Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif
- La convention interministérielle 2013-2018 dégage 3 chantiers prioritaires : acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes, renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes et enfin s'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.

## Le rôle de l'école...

### ➤ Contribution

- La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ainsi que le code de l'éducation, notamment ses articles L. 121-1, L. 312-17-1 et L. 721-2, **énoncent clairement que dans ses missions :**
- **L'École doit offrir les conditions d'un climat scolaire serein et un cadre protecteur** aux élèves, aux personnels enseignants ainsi qu'à tous les acteurs intervenant en son sein.
- **L'École transmet aux élèves les valeurs, les principes et les règles qui permettent de garantir le respect de la personne, de ses origines et de ses différences.**
- Elle contribue, à tous les niveaux, **à favoriser la mixité et l'égalité** entre les femmes et les hommes, **à lutter contre les discriminations, à prévenir les préjugés et les violences sexistes et sexuelles.**

## Le rôle de l'école...

### ➤ Parcours citoyen

- L'apprentissage de la citoyenneté et des règles de vie commune, le respect des droits et des devoirs au sein de la communauté éducative constituent des objectifs pédagogiques fondamentaux, au même titre que la maîtrise des connaissances disciplinaires.
- **Un parcours citoyen est mis en place pour chaque élève** (circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016).

**Par ses objectifs, ses contenus et ses méthodes, ce parcours engage tous les enseignements dispensés de l'école au lycée, en particulier l'enseignement moral et civique et l'éducation aux médias et à l'information et il mobilise tous les professionnels de l'éducation.**

**Il participe, s'agissant de la scolarité obligatoire, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment du domaine « La formation de la personne et du citoyen ».**

- Il favorise **la transmission et le partage des valeurs et principes qui fondent la République et l'exercice de la démocratie**, notamment la souveraineté populaire, la laïcité, le respect de l'autre et de la différence, l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des champs de la vie politique, professionnelle, familiale et sociale, ainsi que la lutte contre toutes les formes de discrimination.

## Le rôle de l'école...

### ➤ Discriminations

- Parmi les diverses formes de discrimination, **certaines sont commises en raison de l'orientation ou de l'identité sexuelle, à l'encontre de personnes lesbiennes, gays, bi ou trans' (LGBT).**
- Ces discriminations sont couramment qualifiées par un seul et unique terme : « homophobie ».
- Au-delà des actes pénalement répréhensibles, qu'il est de la responsabilité de l'ensemble de la communauté éducative de prévenir, les manifestations de l'homophobie « ordinaire », qui relèvent parfois du harcèlement, peuvent affecter gravement la construction personnelle et la réussite, scolaire ou professionnelle (absentéisme, échecs, comportement suicidaire, etc.).
- Elles contribuent également à la dégradation du climat scolaire.
- **Pour toutes ces raisons, l'École se doit de conduire une politique active de prévention de l'homophobie en son sein.**